

SEMAINE DE
L'ARCHITECTURE
de Loire-Atlantique

04

FERME DU BIGNON

Rue Nobel à ORVAULT

Programme
Réhabilitation d'une ancienne
ferme en locaux associatifs

Maîtrise d'œuvre
L'ATELIER BELENFANT-DAUBAS
architectes - Nozay

Maîtrise d'ouvrage
Ville d'ORVAULT

Surface
250 m²

Coût des travaux
500 000 €

Réalisation
2008





Incrustation de graines d'avoine issues de l'ancien plancher du grenier



Le projet s'articule principalement autour de bâtiments existants, ceux d'une ancienne ferme du XIX^e siècle destinée à être reconvertie en locaux associatifs.

Il tient compte de l'identité rurale, encore lisible, du site, mais néanmoins largement atténuée par les aménagements récents d'une ZAC (Zone d'aménagement concerté).

Quelques éléments permettent tout de même de se rattacher à ce passé rural :

- la présence de l'ancien accès délimité par un muret en pierre.
- la persistance de quelques arbres qui constituaient une haie, et des talus séparant les parcelles.
- la forme des bâtiments, induite

par leur usage de stockage : grange à céréales, garages à matériels, aux larges percements, gerbières dans les combles, etc.

Ces bâtiments ont été, pour partie, construits avec des matériaux de réemploi et ont connu de multiples transformations au gré des besoins de l'activité.

Il nous a semblé intéressant de rendre visible la succession de ces interventions, de rendre les bâtiments « bavards » sur leur histoire, de les « révéler » sur le site.

Nous avons donc travaillé dans le sens d'une mise en valeur de l'existant. L'agencement des pièces est resté le même, nous nous sommes contentés de créer un seul percement et d'utiliser au maximum ce

que nous avons sous la main. Il se trouve que l'intelligence paysanne rejoint souvent la préoccupation environnementale. Par exemple, les murs en pierre (lorsqu'ils sont assemblés avec des mortiers « respirants » à base de terre ou de chaux) ont la capacité naturelle de diminuer le taux d'humidité dont dépend directement la qualité de l'air. Les conserver relevait donc de l'évidence.

Les autres matériaux ont été choisis pour leur qualité sanitaire vis à vis des ouvriers du chantier et des futurs usagers.

Mais il nous a également fallu tenir compte des contraintes réglementaires liées à l'accueil du public, comme la tenue au feu par exemple.

La simplicité des volumes des bâtiments existants est maintenue : toit à deux pentes, en ardoises, et mur de moellons enduits à la chaux. Les adjonctions contemporaines n'interviennent que par nécessité, pour répondre à des besoins techniques tels que sanitaires, chaufferie, auvent, panneaux photovoltaïques. Nous les traitons de manière à tisser une continuité entre les bâtiments existants et ces ajouts, notamment par réemploi de matériaux, tels des chevrons en bardage ou des solives pour l'auvent.

Le traitement des espaces extérieurs procède de la même démarche. Les terres en surplus sont volontairement gérées sur le site, mises à profit pour la création de talus et de haies structurant le parking.

La perception de l'espace de la cour sera liée à la nature du sol réalisé (type pavé et sol compacté) et à celle de la clôture (type bois empilé).

L'objectif est de faire « réapparaître » ces bâtiments ruraux au cœur d'un cadre devenu urbain.

Texte : L'Atelier - BELENFANT-DAUBAS



